

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

SAINT-LAURENT

Plan Local d'Urbanisme

DOCUMENT GRAPHIQUE REGLEMENTAIRE

Plan de zonage



Certifié conforme et vu pour
être annexé à ma délibération
en date du 03/10/2019,
approuvant la révision du
P.L.U. de Saint-Laurent,



Monsieur Le Maire,
Claude BOUQUERAND

PLAN N°3-2a	PROCEDURES					
	ELABORATION		MODIFICATIONS		REVISIONS	
ECHELLE 1/5000	N°1	Approuvée le 03/10/2019	N°1		N°1	
			N°2		N°2	
			N°3		N°3	
Mise au point						
territoires —demain 	CONCEPTION accueil@territoiresdemain.fr		Urbaniste associée Duo Cité, bâtiment A Allée de la Mandallaz Metz-Tessy 74370 EPAGNY METZ-TESSY Tél : 04.50.65.09.96		FOND CADASTRAL Origine CADASTRE Droits de l'Etat réservés	
	B.E - DESSIN Agence de St Julien-en-Genevois contact@canol-geometre.com		SARL-CANEL GÉOMÈTRE - EXPERT 74 500 EVIAN LES BAINS T 04 50 75 00 77 74 200 THONON LES BAINS T 04 50 71 27 27 74 880 BONS EN CHABLAIS T 04 50 36 30 04 74 480 SAINT-JEOIRE EN FAUCIGNY T 04 50 35 82 74 74 110 MORZINE T 04 50 79 07 51 74 340 SAMOENS T 04 50 34 46 81 74 160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS T 04 50 48 02 04 74 100 JUVIGNY T 04 50 49 02 04 74 270 FRANGY T 04 50 32 26 12 01 280 PREVESSIN-MOENS T 04 50 40 40 03		MISE A JOUR DU BATI Janvier 2017	

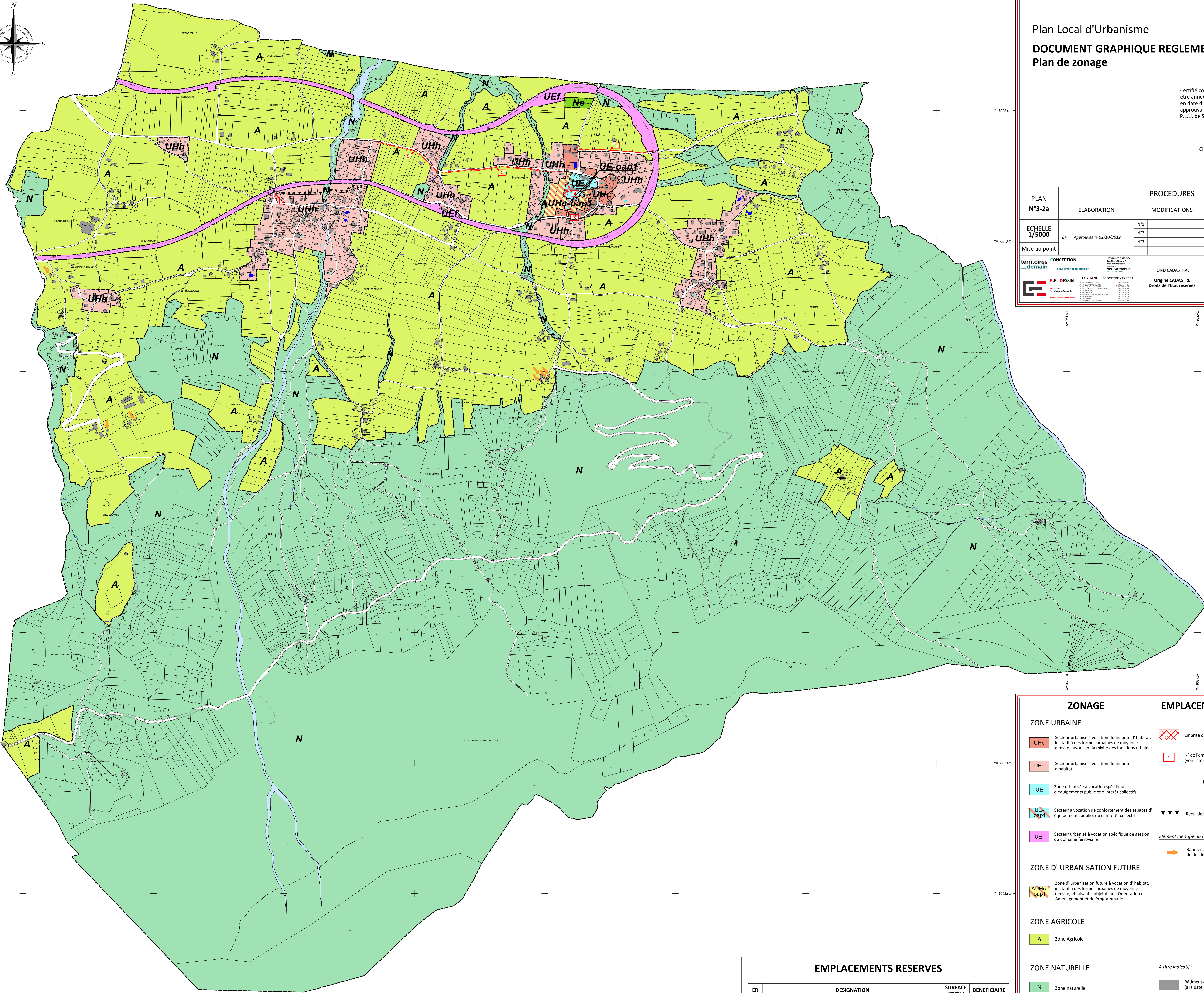
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
SAINT-LAURENT

Plan Local d'Urbanisme
DOCUMENT GRAPHIQUE REGLEMENTAIRE
Plan de zonage

Certifié conforme et vu pour
être annexé à ma délibération
en date du 03/10/2019,
approuvant la révision du
P.L.U. de Saint-Laurent,

Monsieur Le Maire,
Claude BOUQUERAND

PLAN N°3-2a	PROCEDURES			
	ELABORATION	MODIFICATIONS	REVISIONS	
ECHELLE 1/5000	N°1 Approuvé le 03/10/2019	N°1 N°2 N°3	N°1 N°2 N°3	
Mise au point				
territoires —d'aujourd'hui— —de demain—	CONCEPTION accusé@urbanisme-savoie.fr B.E. - DESSIN urbanisme@urbanisme-savoie.fr PARLACANEL GEOMETRE - EXPERT urbanisme@urbanisme-savoie.fr	FOND CADASTRAL Origine CADASTRE Droits de l'Etat réservés	MISE A JOUR DU BATI Janvier 2017	



ZONAGE

ZONE URBAINE

- UHc** Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat, incitatif à des formes urbaines de moyenne densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
- UHh** Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat
- UE** Zone urbanisée à vocation spécifique d'équipements public et d'intérêt collectifs
- UE-opt** Secteur à vocation de confortement des espaces d'équipements publics ou d'intérêt collectif
- UE-opt-1** Secteur urbanisé à vocation spécifique de gestion du domaine ferroviaire

EMPLACEMENTS RESERVES

- Emprise de l'emplacement réservé
- N° de l'emplacement réservé (voir liste)

AUTRES

- Recul de l'urbanisation
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination

ZONE D'URBANISATION FUTURE

- AUHc-opt** Zone d'urbanisation future à vocation d'habitat, incitatif à des formes urbaines de moyenne densité, et faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation

ZONE AGRICOLE

- A** Zone Agricole

ZONE NATURELLE

- N** Zone naturelle
- Ne** Secteur à vocation de gestion et de développement d'équipements publics ou d'intérêt collectifs légers

A titre indicatif :

- Bâtiment cadastré (à la date d'approbation du PLU)
- Bâtiment mise à jour non cadastré (à la date d'approbation du PLU)

EMPLACEMENTS RESERVES

ER	DESIGNATION	SURFACE indicative	BENEFICIAIRE
1	Elargissement voirie, lieu-dit "Sous-Saint-Laurent", route de Crédox	668 m²	Commune
2	Stationnement, lieu-dit "Sonnex"	227 m²	Commune
3	Création d'un accès depuis "La route de la Gare"	235 m²	Commune
4	Développement des équipements publics et aménagement des espaces publics	875 m²	Commune
5	Aménagement d'un chemin piétons/cycles	3 045 m²	Commune

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

SAINT-LAURENT

Plan Local d'Urbanisme

DOCUMENT GRAPHIQUE REGLEMENTAIRE

Plan des périmètres



Certifié conforme et vu pour
être annexé à ma délibération
en date du 03/10/2019,
approuvant la révision du
P.L.U. de Saint-Laurent,

Monsieur Le Maire,
Claude BOUQUERAND

PLAN N°3-2b		PROCEDURES						
		ELABORATION		MODIFICATIONS		REVISIONS		
ECHELLE 1/5000	N°1	Approuvée le 03/10/2019	N°1		N°1			
			N°2		N°2			
			N°3		N°3			
Mise au point								
	CONCEPTION		Urbaniste associée Duo Cité, bâtiment A Allée de la Mandallaz Metz-Tessy 74370 EPAGNY METZ-TESSY Tél : 04 50 63 09 96		FOND CADASTRAL		MISE A JOUR DU BATI	
	accueil@territoiresdemain.fr							
	B.E - DESSIN		SARL - CANEL GÉOMÈTRE - EXPERT		Origine CADASTRE Droits de l'Etat réservés		Janvier 2017	
	Agence de St Julien-en-Genevois contact@canel-geometre.com		74 500 EVIAN-LES-BAINS 04 50 75 30 77 74 200 THONON-LES-BAINS 04 50 71 27 27 74 890 BONGS EN CHABLAIS 04 50 38 39 04 74 490 SAINT-JEOIRE EN FAUCIGNY 04 50 35 82 74 74 110 MORZINE 04 50 79 27 51 74 340 SAMOENS 01 55 54 45 81 74 160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS 04 50 48 02 04 74 100 JULIGNY 04 50 49 32 04 74 270 FRANGY 04 50 32 26 12 01 280 PREVESSIN-MOENS 04 50 40 40 66					

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAOIE
SAINT-LAURENT

Plan Local d'Urbanisme
DOCUMENT GRAPHIQUE REGLEMENTAIRE
Plan des périmètres

Certifié conforme et vu pour
être annexé à ma délibération
en date du 03/10/2019,
approuvant la révision du
P.L.U. de Saint-Laurent,

Monsieur Le Maire,
Claude BOUQUERAND

PLAN N°3-2b	PROCEDURES		
	ELABORATION	MODIFICATIONS	REVISIONS
ECHELLE 1/5000	N°1 Approuvée le 03/10/2019	N°1	N°1
		N°2	N°2
		N°3	N°3
Mise au point			
territoires d'avenir	CONCEPTION		
	B.E - DESSIN		
	SARRE-CANEL GEOMETRE - EXPERT		
	FOND CADASTRAL		
	Origine CADASTRE		
	Droits de l'Etat réservés		
	MISE A JOUR DU BATI		
	Janvier 2017		

ZONAGE

ZONE URBAINE

Uhc

Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat, incitatif à des formes urbaines de moyenne densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines

Uhh

Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat

UE

Zone urbanisée à vocation spécifique d'équipements publics et d'intérêt collectif

UE-obp1

Secteur à vocation de confortement des espaces d'équipements publics ou d'intérêt collectif

UEf

Secteur urbanisé à vocation spécifique de gestion du domaine ferroviaire

ZONE D'URBANISATION FUTURE

TAUHC-obp1

Zone d'urbanisation future à vocation d'habitat, incitatif à des formes urbaines de moyenne densité, et faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation

ZONE AGRICOLE

A

Zone Agricole

ZONE NATURELLE

N

Zone naturelle

Ne

Secteur à vocation de gestion et de développement d'équipements publics ou d'intérêt collectifs légers

Eléments identifiés au titre de l'article L.151.19 du CU

Secteur d'intérêt paysager

Bâtis d'intérêt patrimonial et architectural d'habitat

Eléments, sites et secteurs délimités au titre de l'article L.151.23 du CU

Secteur d'intérêt écologique

Zone humide

Trame végétale

Corridor écologique

Secteurs délimités au titre de l'article L.151.15 du CU

Périmètre de mixité sociale

A titre indicatif :

Bâtiment cadastré (à la date d'approbation du PLU)

Bâtiment mise à jour non cadastré (à la date d'approbation du PLU)